

# à La Faïencerie

SCÈNE CONVENTIONNÉE – CREIL

## Fiche synthétique manifestation à la Faïencerie – Théâtre de Creil

Nom de la manifestation :

Structure organisatrice :

(Préciser le statut : association, collectivité, société.)

Objet de la structure :

(ex Danse amateur)

Représentée par :

Qualité :

Contact téléphonique et mail :

### Planning

Date(s) souhaitée(s) de la manifestation :

Espace(s) souhaité(s) au sein de La Faïencerie : Théâtre / Manufacture / Hall / Canneville / Baignoire / Studio

Horaire prévu d'arrivée des intervenants- encadrants :

Horaire des répétitions :

Horaire du spectacle : Durée envisagée :

**Afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions, les portes de la salle doivent être ouvertes 30min avant l'horaire de la représentation.**

**Nous recommandons que les représentations n'excèdent pas 2h. Au-delà, un entracte d'1/2h doit être prévu. Veillez à limiter les sorties intempestives pendant les représentations en ménageant des pauses si besoin.**

### Jauge-Accueil public

**Effectif prévu en coulisses et loges (personnel encadrant, intervenants...) :**

Le nombre de places dans la salle de théâtre pouvant être vendues est de **671 places**.

Nous vous rappelons que vous devez déduire de la vente les places pouvant être occupées par des participants, la captation vidéo...

Pour nos autres salles, la capacité dépend de la configuration. Les jauge maximales sont à préciser suite à l'étude de votre dossier.

**Jauge prévue de votre manifestation :**

Nous vous rappelons que vous devez mettre en place un système de billetterie permettant de ne pas vendre plus de places que le contingent prévu et que vous devez être en mesure de comptabiliser le public entrant dans la salle.

Dans le cas où votre manifestation est gratuite, vous devez mettre en place une billetterie et chaque personne présente dans la salle doit avoir un billet physique. Il vous appartient de prévoir les souches nécessaires. En tout état de cause, nous devons être en mesure de connaître la jauge précise de la salle pendant la représentation.

**Système de billetterie mis en place :**

## Système de contrôle-comptage des tickets envisagés aux entrées :

La salle comporte 4 portes, nous vous demandons de prévoir **un contrôle efficace à ces 4 accès** et cela 30min avant l'heure prévue de la représentation et jusqu'à la fermeture des portes. Prévoir un temps de briefing des personnes dédiées à cette tâche par le Service de sécurité incendie du théâtre, des consignes pourront leur être données. Merci de prévoir qu'une personne, a minima, puisse assurer l'entrée des retardataires en restant dans le hall pendant la représentation. Que les gradins soient nettoyés après la représentation (papiers-tickets...). La nourriture et les boissons sont interdites en salle.

## Aspects logistiques, techniques & financiers

Un rendez-vous préparatoire doit **impérativement** être organisé 3 mois minimum avant la manifestation. Il permettra de caler les besoins techniques et de valider les contours précis du déroulé.

Un devis sera établi à la suite de cette réunion faisant office de contrat et adjoint à cette fiche. Toute modification sera soumise à l'approbation du service technique de La Faïencerie.

Il vous appartient de vous renseigner sur les démarches administratives et légales en cas de mise en place d'une buvette avec vente de boissons alcoolisées dans le hall de la Faïencerie.

## Responsabilité

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de la **sécurité** du personnel représentant votre association et des intervenants (adultes ou enfants) participant au spectacle :

- Veillez à respecter et faire respecter les consignes de sécurité qui vous auront été données.
- Merci de nous fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile de votre association.
- Merci de respecter les horaires prévus et les lieux. Toute dégradation et/ou dépassement horaire vous sera facturée en sus.

Nous vous rappelons que vous êtes également responsable de la **bonne tenue** de la manifestation :

- Veillez à respecter le personnel de la Faïencerie en charge de votre manifestation : respectez les temps de pause prévus, restez courtois dans vos échanges et attentifs aux recommandations des professionnels qui vous accueillent.
- Communiquez aux personnes encadrant votre manifestation (bénévoles, parents, professeurs...) les règles à respecter

## Contacts Faïencerie

Direction Technique : Baptiste Bussy – 06 79 83 45 18

Régie Générale : Yoann Nolin – 06 89 45 76 88

Administration : Céline Ricq – 03 44 24 95 76

PC Sécurité : 03 44 29 67 56

Samu : 15

Police : 17

## Contacts association joignables sur place

Nom :

Prénom :

Tel :

Nom :

Prénom :

Tel :

## Signature

Signature représentant de l'association, précédée de la mention : Lu et approuvé